



FÊTE NATIONALE

1^{ER} AOÛT 26 DÈS 18H



PLACE FAVRE, PLACE DECHEVRENS ET
STADE DES TROIS-CHÊNE - CHÊNE-BOURG

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

18h00 : OUVERTURE DE LA FÊTE

Apéritif offert par les communes chénoises à la population

Ouverture des stands, des buvettes et des foodtrucks

18h30 : Production musicale avec SWING DE FOU

20h00 : Concert FULL GROOVE

21h30 : Cérémonie officielle

Allocutions de M. Philippe Moser, Maire et de M. Nicolas Walder, Conseiller d'État en charge du Département du Territoire (GE)

Départ du Cortège en musique pour le stade des Trois-Chêne

22h00 : Concert FULL GROOVE

22h20 : Spectacle de drones au stade des Trois-Chêne

23h00 : DJ FULL GROOVE

23h15 : Feu de joie

01H00 : FIN DE LA MANIFESTATION

Programme complet sur chène-bourg.ch

ACCÈS TPG

Tram 12, 17, bus 31, 37, 38 Arrêts Place Favre ou Peillonnex | Léman Express Gare Chêne- Bourg
Engins pyrotechniques interdits

Les bols commémoratifs seront en vente sur place au prix de Frs 15.-

CANTIQUE SUISSE

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie;
Au ciel montent, plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.
Lorsqu'un doux rayon du soir
Joue encore dans le bois noir,
Le cœur se sent plus heureux près de Dieu.
Loin des vains bruits de la plaine,
L'âme en paix est plus sereine,
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.
Lorsque dans la sombre nuit
La foudre éclate avec bruit,
Notre cœur pressent encore le Dieu fort;
Dans l'orage et la détresse
Il est notre forteresse;
Offrons-lui des cœurs pieux:
Dieu nous bénira des cieux,
Dieu nous bénira du haut des cieux.
Des grands monts vient le secours;
Suisse espère en Dieu toujours!
Garde la foi des aïeux, Vis comme eux!

Sur l'autel de la patrie
Mets tes biens, ton cœur, ta vie!
C'est le trésor précieux
Que Dieu bénira des cieux,
Que Dieu bénira du haut des cieux.

PACTE FÉDÉRAL DE 1291

Au nom de Dieu, Amen
Nous, les hommes d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald, conscients de la gravité des temps, désireux de nous accorder aide et protection, promettons et jurons de nous porter secours et conseil les uns aux autres, de nous soutenir de toutes nos forces et, s'il le faut, au prix de nos vies et de nos biens contre quiconque nous ferait violence ou nous causerait du tort. Unanimes, nous faisons aussi le serment de ne tolérer aucun juge étranger dans nos vallées. Que personne n'attende à la vie ni au bien d'autrui. Quiconque se sera rendu coupable est tenu de faire réparation. Si une discorde vient à surgir entre Confédérés, les meilleurs d'entre nous se réuniront, afin de rétablir la paix. Les engagements de ce pacte, conclu pour le bien de tous, devront, avec l'aide de Dieu, durer à perpétuité.

Fait en l'an du Seigneur 1291,